

appuyant les activités de la Commission interaméricaine des droits de la personne dans ce domaine, en particulier les travaux du Bureau du Rapporteur spécial pour la liberté d'expression de création récente.

– Promouvoir, en faisant appel à la technologie de pointe en matière d'information et avec l'appui des institutions internationales qui s'occupent de l'administration de la justice, les programmes de coopération dans les secteurs désignés par le Groupe de travail de l'OÉA sur la démocratie et les droits de la personne, notamment:

- assurer la formation des policiers et du personnel des établissements pénitentiaires;
- prendre les mesures nécessaires pour remédier aux conditions inhumaines dans les prisons et réduire radicalement le nombre de personnes en détention préventive; et
- sensibiliser davantage aux droits de la personne les juges, les magistrats et les autres fonctionnaires des tribunaux.

Éducation pour la démocratie

Les gouvernements vont:

– Inclure dans les programmes d'enseignement, conformément au cadre juridique de chaque pays, des objectifs et des matières propres à développer la culture démocratique à tous les niveaux, de manière à inculquer aux individus les valeurs morales, l'esprit de coopération et l'intégrité. À cette fin, il sera fait davantage appel à la participation des enseignants, des familles, des étudiants et des communicateurs sociaux, pour la conception et l'exécution des plans visant la formation de citoyens imprégnés des valeurs démocratiques.

Société civile

Les gouvernements vont:

– Promouvoir, avec la participation de la société civile, l'élaboration de principes et de recommandations pour la mise en place de cadres institutionnels de nature à stimuler la création d'organisations responsables et transparentes, à but non lucratif et autres, de la société civile, y compris, le cas échéant, des programmes de volontariat, et encourager, conformément aux priorités nationales, le dialogue et les partenariats entre secteur public et société civile dans les domaines jugés pertinents dans le présent Plan d'action. Dans cette perspective, l'Organisation des États américains (OÉA) pourra servir de forum pour l'échange de données d'expérience et d'informations.

– À cette fin, s'inspirer d'initiatives existantes qui favorisent la participation accrue de la